

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Secrétaire : Mme GOND Chrystel

Ordre du jour :

- Point sur le PLUI
- Contribution de la CCTHB pour le PAV
- Projet Age et Vie
- Motion sur situation économique
- Remplacement de Madame COTTÉ dans les commissions
- Indemnité de déplacement pour les conseillers municipaux
- Organisation distribution : Bulletin municipal + bulletin CCTHB
Colis des aînés le 17 décembre
- Cérémonie du 11 Novembre
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour

- Abrogation du plan d'alignement sur les RD 68-RD 121-RD 160

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

- **Présents** : Gilles BENOIT, Yolaine LAUGERAT, Olivier DE BRIE, Angélique HUET, Claudine CHEMIERE, Ludovic MAHÉ, Denis PEAUDECERF, Marie CALURAUD, Dominique PERRAGUIN, Germaine DE BENGUY, Sébastien CHABOT, Marie-Alvina SKURA, Régis MENNESSIER, Anita GUINARD-AKRETCHE, Chrystèl GOND, Régis VAULLERIN, Françoise JACQUET, Pascal RENARD,
- **Absents avec pouvoir** : Jean-Baptiste QUINDROIT pouvoir à Angélique HUET
Anita GUINARD-AKRETCHE pouvoir à Claudine CHEMIERE
Pascal RENARD pouvoir à Ludovic MAHÉ

La séance est ouverte à 19 h par le Maire.

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'il peut y avoir conflit d'intérêts quant aux sujets abordés

Approbation du compte- rendu du Conseil municipal du 06 octobre 2022

Monsieur le Maire demande si des membres du Conseil ont des remarques, questions ou précisions à apporter au compte- rendu, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé et signé.

➤ **Point sur le PLUi :**

Monsieur le maire précise que de nombreux avis ont été reçus pour notre commune, seule celui de la chambre d'agriculture est négatif alors que notre PLUi respecte les consignes demandées. Cependant 5 communes sur 30 de la CCTHB n'ont pas respecté ces dites consignes, la préfecture a demandé que les maires se réunissent à nouveau pour harmoniser les choses.

A compter du 1^{er} décembre 2022, une enquête d'utilité publique va être lancée, notre territoire va accueillir 3 commissaires enquêteurs.

Un site internet ainsi qu'une boîte mail vont être mis en place et accessible en mairie pour consulter la population.

Les commissaires enquêteurs feront un rapport suite aux différentes rencontres et remarques des habitants du territoire.

➤ **Remboursement de la CCTHB des frais d'entretien du PAV**

La Communauté de Communes a versé une compensation financière pour le Point d'Apport Volontaire (PAV) pour un montant de 120,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Accepte le remboursement de **120,00 €** par la CDC THB

➤ **Projet Age et Vie**

Le projet qui était en dormance depuis la crise sanitaire se réactive. Monsieur le maire a présenté un plan de situation de l'avant projet. Ce projet se concrétisera sur l'ancienne aire de jeux du lotissement sur une parcelle de 2800 m² ; l'accès se fera par la rue des églantines.

➤ **Motion sur situation économique**

Une motion réalisée par l'association des maires de France a été présentée par Monsieur le Maire.

Cette motion met en lumière la diminution des subventions attribuées aux communes, les restrictions budgétaires qui en découlent, associé à la hausse phénoménale du coût de l'énergie.

La motion demande entre autres la création d'un bouclier énergie au même titre que les particuliers.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

➤ **Remplacement de Madame COTTÉ dans les commissions**

commission petite enfance : Mme Gond Chrystel

commission appel d'offres : M Ménessier Régis

syndicat de transport Mme De Bengy Germaine

commission finances

commission communautaire « le personnel » : Madame De Bengy Germaine suppléante, Madame CHEMIERE titulaire

➤ **Frais de déplacement pour les conseillers municipaux**

Il est fréquent que lors de notre représentation de la commune à différentes instances, les conseillers municipaux soient amenés à prendre leur propre véhicule.

Monsieur le maire propose qu'une indemnité soit prévue à savoir 0.32 cts d'euros du kilomètre à partir d'un rayon de 20 kms du domicile comme lors de la précédente mandature. Il est rappelé de donner la priorité au co-voiturage si plusieurs membres du conseil sont conviés au même endroit.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

➤ **Abrogation du Plan d'alignement sur les RD 68- RD 121- RD 160**

Monsieur le Maire informe que le Département du Cher a mené une réflexion sur le maintien ou la suppression des plans d'alignement sur ses routes départementales.

La Commune est concernée par les plans d'alignement ci-après :

-RD 68, Vendegond, approuvé le 18/08/1886

-RD 121, rue des Chaumes, approuvé le 26/05/1921

-RD 160, route de la Rose-Berry-Bouy, approuvé le 26/05/19921

Dans le cadre de sa mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) menée par la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, le Département souhaite s'associer à l'enquête publique du PLUi pour abroger ces plans d'alignement conformément à l'article L. 123-6 du code de l'environnement. **Les plans d'alignement sur les routes départementales qui auraient fait l'objet d'une omission sont également concernés par cette abrogation.**

Le code de la voirie routière précise en son article L. 131-6 : « les plans d'alignement des routes départementales, situés en agglomération, sont soumis pour avis au conseil municipal en application du 1° de l'article L. 121-28 du code des communes. » Aussi, le Conseil Municipal est sollicité pour délibérer sur ce dossier et émettre un avis sur le devenir de ces plans d'alignement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur l'abrogation de l'ensemble des plans d'alignement sur les RD 60 – RD 121 – RD 160.

Et ont signé tous les Membres présents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

➤ **Organisation distribution : Bulletin municipal + bulletin CCTHB**
Colis des aînés le 17 décembre

Les colis des aînés confectionnés par l'épicerie du bourg seront distribués le samedi 17 décembre 2022 à partir de 09h45. Des binômes seront constitués afin de faciliter la distribution. Pour des raisons d'économie, le conseil municipal avait donné son accord afin que les bulletins communautaires soient distribués en même temps que ceux de la commune. Ainsi les 800 exemplaires seront remis à partir du 18 décembre 2022 et avant le 31 décembre dans les boîtes aux lettres.

➤ **Cérémonie du 11 novembre**

Monsieur le maire rappelle que la cérémonie de commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale se déroulera en deux temps avec une messe à l'église de ST Martin d'Auxigny à 10h suivi d'une remise de gerbe aux monuments aux morts à 11h20.

Rendez-vous est donné à tous devant le parvis de l'église à 11h15/

➤ **Questions diverses**

La cérémonie des vœux est prévue le samedi 7 janvier 2023 à la salle des fêtes de la commune. Le projet de travaux de la cantine-garderie avance, 5 offres ont été faites et le choix sera fait au prochain conseil municipal.

Afin de gérer de façon optimale la réservation des repas à la restauration scolaire ainsi que le paiement des familles, l'achat d'un logiciel est envisagé.

Monsieur le maire informe que des actions de vandalisme ont été faites sur le PAV de Bourgneuf

Des habitants sont venus saluer en mairie les efforts que les agents ont effectués pour le bon entretien du cimetière

Le nouveau micro-tracteur va être réceptionné la semaine prochaine

Les travaux sur le city stade ont débuté le 02 novembre 2022

Le comice agricole qui avait été reporté suite à la crise sanitaire aura lieu en août 2023 .

Le comité cherche des bénévoles parmi tous les habitants de la commune

Le prochain Conseil municipal est fixé le **jeudi 1^{er} décembre 2022**

La séance est levée à 21h20

La Secrétaire

Chrystél GOND

Le Maire,

Gilles BENOIT

Les Membres

